

CE1

Français

# REPÈRES ANNUELS

de progression



POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

## REPÈRES ANNUELS DE PROGRESSION

### LANGAGE ORAL

#### Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte

*En lien avec la lecture*

| CP   | CE1  | CE2  |
|--|--|--|
| Pour permettre aux élèves de s'engager dans l'écoute et de maintenir leur concentration, l'annonce préalable de l'objet de l'écoute est essentielle.   |  |  |
| <p>Les élèves apprennent à mobiliser leur attention en fonction du but annoncé au préalable.</p> <p>Dans des conditions d'écoute favorables, les élèves prennent progressivement conscience des distracteurs possibles (présence d'images, bruit, objets à toucher...), pour les intégrer et développer ainsi leur attention.</p> <p>La taille du groupe, la durée de l'écoute, la proximité du thème évoqué avec le vécu des élèves sont des facteurs de progressivité.</p> <p>La diversité des objets du propos permet l'ajustement de la progression : consignes simples, devinettes, explications, informations, présentations, récits...</p> <p>Les élèves commencent à comprendre les conditions d'efficacité d'une écoute.</p> <p>Les élèves apprennent également les mécanismes de la mémorisation.</p> <p>Dans les activités qui prolongent les situations d'écoute, les élèves reformulent, explicitent, récapitulent, répètent, réalisent, dessinent (etc.) pour affiner et construire leur compréhension, avec le guidage du professeur.</p> | <p>Les élèves portent leur écoute sur des objets du propos de plus en plus variés, d'une durée et d'une complexité de plus en plus importantes (consignes, énoncés, devinettes, charades, exposés, textes rédigés par les élèves, textes documentaires...).</p> <p>Les conditions d'écoute peuvent également varier : seul au casque, en groupe restreint, en groupe classe, avec ou sans présence du professeur.</p> <p>Les élèves poursuivent la compréhension des mécanismes qui rendent leur écoute active (repérage et sélection des informations, construction de liens avec ce qui est déjà connu, mobilisation du vocabulaire employé et mémorisation). Ils repèrent et expliquent les éventuelles pertes de compréhension (mots inconnus, syntaxe problématique, univers éloigné ou écoute perturbée).</p> <p>Les activités qui prolongent les situations d'écoute se poursuivent en se diversifiant et se complexifiant (reformulation, tri, catégorisation, explicitation, récapitulation, dessin, résumés...).</p> | <p>Les élèves sont progressivement plus autonomes lors d'une écoute. Ils effectuent des actions construites grâce aux connaissances apportées par cette écoute active et efficace.</p> <p>Ils consolident leur capacité d'écoute dans des activités diverses qui font varier les paramètres (durée, complexité, diversité des objets du propos) et les conditions matérielles (taille du groupe, environnement...).</p> <p>Ils ont conscience des facteurs d'une écoute efficace : repères pris pour comprendre, mémorisation des mots découverts lors de l'audition, visualisation de la cohérence du discours, mobilisation des connaissances personnelles sur le sujet évoqué...</p> <p>Les élèves s'entraînent régulièrement à écouter pour automatiser et acquérir ces procédures. La programmation fréquente d'activités d'écoute, suivies de tâches diversifiées et de temps qui incluent l'explication, la mémorisation et le réemploi du vocabulaire entendu, est indispensable et se pense en liaison avec tous les champs d'apprentissages.</p> |

## LANGAGE ORAL (suite)

### Dire pour être entendu et compris, en situation d'adresse à un auditoire ou de présentation de texte

*En lien avec la lecture*

Un climat de classe serein est indispensable à une écoute et à une prise de parole de la part de chacun des élèves.

Les conditions d'efficacité des prises de parole font l'objet d'un enseignement explicite qui comprend un guidage important de la part du professeur **dans un premier temps**. Les élèves expérimentent les variations de la voix en fonction de l'effet désiré. Ils apprennent à articuler les mots, à lever le regard en direction de leur auditoire, même lors de lecture à voix haute (préparée). Ils reçoivent des conseils explicites sur la présentation d'un objet, d'un livre.

Les élèves comprennent progressivement qu'une prise de parole s'anticipe et se prépare afin de clarifier leurs propos.

L'organisation de la classe en groupes restreints **en début d'année** est préférable, notamment pour engager les petits paroleurs à oser prendre la parole. La taille de l'auditoire augmente au fur et à mesure de l'année.

L'enregistrement suivi d'une écoute ou d'un visionnement favorise l'analyse des progrès des élèves.

Tout au long de l'année, les élèves mettent en voix et récitent des comptines, poèmes, textes. Les techniques de mémorisation et de restitution ont préalablement fait l'objet d'un enseignement explicite, dans le cadre des activités quotidiennes de la classe. La mémorisation peut être consolidée en dehors de la classe.

Le guidage du professeur est encore nécessaire mais diminue progressivement au fil de l'année, en fonction des besoins de chaque élève.

La durée des prises de parole augmente en prenant en compte une nécessaire différenciation. Les différents types de discours sont mobilisés : raconter, décrire, expliquer...

Les temps d'analyse se poursuivent (enregistrement vidéo, audio) et servent de points d'appui à la constitution d'outils de référence (critères, fiches méthodologiques...).

La préparation des prises de parole devient de plus en plus exigeante : précision du lexique et structuration du propos. Les élèves apprennent à se constituer des points d'appui à l'écrit lorsque leurs compétences le permettent.

Dans le cadre de projets de classe (apprentissage d'un nouveau jeu, découverte d'un livre, compte-rendu d'une visite ou d'une expérience...), ils prennent la parole devant un auditoire de plus en plus diversifié (groupe restreint d'élèves, groupe classe, correspondants, élèves d'autres classes de l'école...).

La mémorisation des textes récités ainsi que les mises en voix (saynètes, poèmes, vire-langues...) sont réalisées en classe.

L'autonomie des élèves est visée tout en prenant en compte une différenciation encore nécessaire.

Les élèves mobilisent plus fréquemment la technique de l'exposé dans les divers enseignements. Ils préparent en classe les contenus et la forme de l'exposé. Les types de discours sont de plus en plus diversifiés et la prise de parole dure plus longtemps.

Les élèves utilisent les techniques enseignées pour être écouté : cibler l'adhésion de l'auditoire, installer la connivence avec ceux qui écoutent (demander à un élève de reformuler, jalonner son discours de questions pour faire participer l'auditoire, varier ses déplacements, adapter son débit...).

Dans les prises de parole du professeur ou d'un élève, ils observent et repèrent ces techniques pour les intégrer et améliorer ainsi leur discours.

Les élèves mémorisent des textes de plus en plus longs et diversifiés (poèmes, extraits de romans, leçons, saynètes...). Ils identifient leurs procédures de mémorisation.

## LANGAGE ORAL (suite)

### Participer à des échanges dans des situations diverses (séances d'apprentissage, régulation de la vie de la classe)

L'espace social de la classe est un lieu privilégié pour expérimenter des situations d'échanges variées. Les règles de prise de parole et d'échanges sont élaborées collectivement puis affichées dans la classe. Elles évoluent tout au long du cycle et peuvent être un outil de liaison d'une classe à l'autre. Maintenir un cadre exigeant quant aux contenus des échanges permet plus rapidement aux élèves de prendre conscience des fonctions de l'oral.

Les situations d'échanges proposées en classe font l'objet d'une réflexion lors de la préparation de la séance et doivent avoir pour but d'enrichir le lexique, les structures de phrases et les organisateurs de discours. La correction des structures syntaxiques erronées est systématique pour permettre à l'élève de mémoriser correctement les formulations attendues. Réalisée par le professeur **en début du cycle**, elle pourra être progressivement prise en charge par les élèves.

Les situations d'échanges sont variées et l'écoute fait l'objet d'un enseignement. En début d'année, les élèves répètent et reformulent fréquemment ce qui vient d'être dit en restant dans le contexte des propos précédemment tenus. Au fur et à mesure de l'année, les élèves questionnent, interrogent, complètent, transforment le propos d'un autre élève.

Progressivement, les élèves apprennent à exprimer un point de vue (à propos de l'interprétation d'un texte ou dans la régulation de la vie de classe). Dans des situations adaptées, les élèves emploient les temps du passé, utilisent des organisateurs de discours et un lexique spécifique au contexte du domaine d'apprentissage.

Les élèves, répartis en groupes de travail, apprennent peu à peu à prendre en compte la parole de l'autre, à construire des démarches ensemble, à proposer des solutions ou des raisonnements collectifs.

La préparation de la prise de parole est guidée par le professeur (ce que l'on veut dire, comment on le dira, recherche et tri des arguments).

Les moments de débats sont plus nombreux et s'organisent dans divers enseignements (débat réglé, débat d'interprétation...).

Les élèves emploient des temps et des modes verbaux variés à bon escient (en lien avec les organisateurs de discours).

Dans des travaux de groupes, les élèves multiplient les occasions d'échanger, d'exposer leur point de vue, de justifier leur propos et d'argumenter. Ils développent le vocabulaire qui permet de le faire et accroissent leur aisance orale.

Les élèves échangent et débattent sur des sujets qui n'attendent pas de bonnes réponses, mais qui procurent des occasions de s'écouter, de partager, de s'engager (notamment en lien avec l'enseignement moral et civique).

### Adopter une distance critique par rapport au langage produit

Dans un climat de confiance, les élèves acceptent le regard critique du professeur ou d'un élève. Ils cherchent à améliorer une formulation.

Les élèves élaborent, partagent et explicitent les critères d'une prise de parole réussie. Ils participent à l'évaluation des prestations orales.

Dans un climat de classe serein et confiant, les élèves reprennent les critères d'une prestation orale réussie, établis au CP, et les complexifient collectivement. Les élèves apprennent à les utiliser lors de l'évaluation de leur propos ou ceux de leurs pairs.

Des enregistrements favorisent l'analyse du langage produit et la reformulation.

Les élèves prennent en compte les critères d'une prestation orale réussie pour évaluer leurs propos et s'autocorrigent spontanément à partir des outils élaborés depuis le début du cycle.

## LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

### Identifier des mots de manière de plus en plus aisée

*En lien avec l'écriture : décodage associé à l'encodage, l'analyse de la langue et le vocabulaire*

Dans la continuité de l'école maternelle, les élèves réactivent à la **rentrée** leurs habiletés sur le découpage des mots en syllabes.

Puis, les enfants qui ont encore des difficultés à isoler les phonèmes-consonnes dans les syllabes travaillent cette compétence **en tout début d'année** (la conscience phonologique ayant été développée en grande section de maternelle).

La capacité à segmenter des syllabes simples (CV : consonne-voyelle, VC, CVC) en phonèmes et à fusionner des phonèmes pour trouver la syllabe correspondante facilitera fortement l'apprentissage du code alphabétique. L'apprentissage systématique des correspondances graphèmes-phonèmes (CGP) s'effectue tout au long de l'année et débute dès la rentrée à un rythme soutenu de 2 correspondances par semaine à partir de graphèmes réguliers, fréquents et facilement prononçables pour atteindre 12 à 15 CGP en **fin de période 1**.

En **période 1**, les élèves décodent des syllabes puis des mots simples. Ils accèdent à la compréhension du code de l'écrit grâce à des phrases puis des textes que les élèves sont capables de déchiffrer en fonction de la progression de l'étude des CGP. Cet apprentissage est progressivement automatisé, en lien avec des activités d'écriture.

Tout au long de l'année, l'identification des mots écrits est soutenue par un travail de mémorisation de formes orthographiques visant à automatiser le décodage.

Les élèves prennent appui sur les éléments de morphologie étudiés (familles de mots et affixes) pour identifier plus rapidement des mots.

Les activités portant sur l'étude des CGP évoluent vers une prise de conscience de règles orthographiques liées à ces correspondances : prise en compte de l'environnement de la lettre (c avec e et i par exemple), prise en compte des régularités et des fréquences (eau en fin de mot, [3] ► g en finale de mots...).

Ce travail d'identification des mots écrits est systématiquement conduit en lien avec des activités d'encodage de mots et d'écriture de phrases dont la taille et la structure se complexifient.

Par les lectures et relectures orales des textes étudiés, très fréquentes en **périodes 1, 2 et 3** les élèves, qui ont automatisé le décodage au CP, augmentent le nombre de mots reconnus directement.

Ils prennent en compte la morphologie pour identifier des mots de manière plus aisée (exemples : re-commencer, voitur-ette).

Tout au long de l'année, les compétences phonologiques et la connaissance des CGP sont réinvesties en étude de la langue pour identifier les régularités et les irrégularités dans le but d'institutionnaliser les règles orthographiques.

Un travail de lecture régulier tout au long de l'année, sur des textes de plus en plus longs (jusqu'à deux pages) consolide l'automatisation du décodage pour l'ensemble des élèves.

La mobilisation de ces connaissances est attendue en situation d'écriture.

## LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (suite)

## Comprendre un texte et contrôler sa compréhension

*En lien avec l'écriture*

En **périodes 1 et 2**, des textes lus par le professeur font l'objet d'un enseignement de la compréhension dans la continuité de l'école maternelle (rappels de récits, recherche d'informations et justification, repérage des personnages et de leurs états mentaux, caractérisation, échanges guidés, représentations diverses : dessin, mise en scène...).

L'apprentissage du décodage autonome de mots et de courtes phrases permet de travailler l'intégration du sens au sein de la phrase. En **périodes 3-4-5**, la progression dans l'étude des CGP permet aux élèves d'accéder à des textes déchiffrables.

Les activités de compréhension de textes entendus se poursuivent pour permettre aux élèves d'accéder à des textes plus complexes qu'en lecture autonome.

Tout au long de l'année, l'enseignement explicite de la compréhension permet aux élèves de développer le contrôle de la compréhension.

Les élèves étudient cinq à dix œuvres dans l'année.

**En début d'année**, les textes et les ouvrages sont lus par le professeur et permettent de poursuivre la constitution d'une première culture des textes du patrimoine et de la littérature de jeunesse. La progression est bâtie autour des personnages, des structures de récit, des scénarios-types dont la complexité augmente au fil de l'année. Ce travail favorise la compréhension de textes lus en autonomie. **En période 3**, les élèves lisent eux-mêmes des œuvres adaptées à leur capacité de

Tout au long de l'année, les élèves sont confrontés, en situation de lecture autonome, à la compréhension de textes dont la complexité augmente progressivement. En **périodes 1 et 2**, les lectures du professeur sont encore utilisées pour l'accès à des textes plus complexes et pour lire des livres en réseau, tout au long de l'année.

L'enseignement explicite de la compréhension est conduit **dès le début de l'année**, collectivement ou par groupes. La justification des réponses (informations, interprétations...) engage la confrontation des stratégies qui ont conduit à ces réponses.

La démarche explicite pour découvrir et comprendre un texte se poursuit (verbalisation des stratégies, attitude active et réflexive) de manière à développer chez les élèves une première autonomie face aux textes. Des débats d'interprétation sont conduits au sujet d'ouvrages lus par le professeur.

Les élèves étudient cinq à dix œuvres dans l'année. Ces textes sont empruntés à la littérature patrimoniale et à la littérature de jeunesse (albums, romans, contes, fables, poème, théâtre). Les thèmes traités et les connaissances à mobiliser sont progressivement plus larges.

La compréhension des textes utilisés dans les différentes disciplines nécessite un enseignement spécifique tout au long de l'année. La complexité des supports informatifs s'accroît.

Tout au long de l'année, les élèves améliorent et automatisent la compréhension. Ils développent les compétences d'expression à l'oral et à l'écrit, diversifient leurs expériences de lecture et augmentent leurs connaissances sur le monde.

La démarche explicite pour découvrir et comprendre un texte se consolide (explicitation des stratégies, justification, attitude active et réflexive) de manière à développer l'autonomie des élèves.

Ils mobilisent leurs compétences en lecture autonome.

Les élèves étudient cinq à dix œuvres dans l'année.

Ces textes, empruntés à la littérature patrimoniale et à la littérature de jeunesse (albums, romans, contes, fables, poème, théâtre) sont plus complexes du point de vue de la linguistique.

Tout au long de l'année, les élèves lisent des textes variés : récits, textes composites, textes informatifs, prescriptifs... Ils lisent dans toutes les disciplines et développent des compétences de compréhension spécifiques à ces disciplines.

## LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (suite)

### Comprendre un texte et contrôler sa compréhension (suite)

*En lien avec l'écriture*

lecture.

L'étude de la langue est intégrée aux activités de lecture. **Dès le début de l'année**, l'attention des élèves est orientée vers la prise en compte et la mémorisation de l'orthographe des mots décodés. L'étude de la syntaxe des phrases et la mémorisation de l'orthographe des mots simples favorise la compréhension (par exemple, la recherche du sujet pour savoir de qui ou de quoi il est question dans la phrase).

L'enrichissement du vocabulaire est un objectif majeur tout au long de l'année, en appui sur les listes de fréquence et les textes lus.

L'étude de la langue conduit à l'institutionnalisation de notions qui sont remobilisées dans les activités de compréhension.

L'enseignement du vocabulaire se poursuit en appui sur les listes de fréquence et sur les lectures faites en classe.

L'étude de la langue renforce les capacités d'analyse des phrases et des paragraphes, facilitant ainsi la compréhension autonome.

En **période 5**, le contrôle de la compréhension atteint un niveau qui permet aux élèves d'identifier des ruptures dans l'élaboration du sens du texte et de développer une attitude réflexive.

L'enseignement du vocabulaire s'enrichit au fil des lectures.

### Pratiquer différentes formes de lecture

La lecture du professeur se poursuit dans la continuité de l'école maternelle jusqu'à ce que les compétences de décodage permettent aux élèves d'accéder à des textes déchiffrables.

Les élèves apprennent à découvrir puis à se fixer un objectif avant de s'engager dans la lecture diversifiée de textes (lecture fonctionnelle, documentaire, lecture de textes de fiction de genres variés).

Les élèves sont familiarisés avec les usages, les lieux et les acteurs du livre et de la lecture. Ils fréquentent des bibliothèques grâce aux partenariats, en favorisant la participation des familles.

Les élèves accèdent à des lectures individuelles grâce à l'autonomie développée par le décodage.

En classe, les élèves pratiquent des temps de lecture longue et des temps d'échanges sur les textes de fiction lus. La fréquentation de bibliothèques, le partage de lectures avec d'autres classes, avec des partenaires est favorisée.

La diversification des situations de lecture se poursuit. Dans les différents enseignements, les objectifs de lecture font l'objet d'une verbalisation.

Le goût de la lecture et le plaisir de lire sont favorisés. Les élèves sont conduits à élaborer des outils personnels (cahier de lecteur, journal de lecture) et à participer à des cercles de lecture.

Le travail autour des différentes formes de lecture se poursuit avec l'objectif de développer l'engagement des élèves dans la lecture, qui fera d'eux des lecteurs conscients de leurs choix et capables d'échanger au sein d'une communauté de lecteurs. Ils empruntent régulièrement des livres qui correspondent à leurs propres goûts.

La lecture de textes composites fait l'objet d'une attention particulière afin de pouvoir utiliser la lecture pour développer des connaissances dans toutes les disciplines au cycle 3.

Le goût pour la lecture et le plaisir de lire sont entretenus. Les élèves complètent leur cahier personnel de lecteur ou journal de lecture commencé en CE1. Ils participent à des cercles de lecture.

## LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (suite)

## Lire à voix haute

Dans le domaine de la lecture à voix haute, la progressivité porte sur la longueur des supports proposés, sur la variété des genres de textes et sur les modalités de lecture à voix haute (individuellement ou à plusieurs). Il s'agit de développer la vitesse et la fluidité dans des séances spécifiques mais aussi l'expressivité de la lecture (cf partie « Langage oral »).

La lecture à voix haute est une activité essentielle pour faire progresser les élèves qui maîtrisent le décodage, mais qui restent lents en lecture de textes.

À partir des **périodes 3 ou 4** au plus tard, ces élèves doivent lire à plusieurs reprises (5 fois par exemple) des textes de plus en plus longs, jusqu'à parvenir à une fluence d'au moins 50 mots par minute **en fin d'année**.

En moyenne, leur parcours en fluence nécessitera une quarantaine de textes, en partant de petits textes simples et courts (30 mots) et en terminant par des textes de 80 mots environ.

Les élèves lisent des textes plus longs et plus diversifiés (texte théâtral, documentaire, texte informatif...).

L'automatisation du décodage conduit les élèves à lire à une vitesse d'environ 70 mots par minute.

Les pratiques de lecture à voix haute sont nombreuses et fréquentes sur une variété de genres de textes (individuellement ou à plusieurs) et à partager avec d'autres.

La lecture orale fait l'objet d'un entraînement régulier et d'une compréhension plus fine. Tout au long de l'année, les élèves lisent des textes diversifiés de plus en plus longs et des textes composites avec fluidité et expressivité, à une vitesse d'environ 90 mots par minute. **En période 5**, les élèves lisent à voix haute avec fluidité, exactitude, avec l'expression appropriée et après préparation, un texte d'une demi-page (entre 1400 et 1500 signes environ) d'un niveau syntaxique et lexical adapté à leur âge. La diversité des textes, des modalités de lecture, des genres, des situations de partage caractérise les moments de lecture à voix haute en fin de cycle.



## ÉCRITURE

## Copier

En lien avec la lecture

Tout au long de l'année, les élèves étudient le tracé de chaque lettre (sens de rotation, place sur la réglure) au fur et à mesure de l'étude des CGP (s'assurer que le tracé normé des lettres est le même qu'en maternelle).

Par un enseignement explicite du professeur, les élèves maîtrisent progressivement le tracé des lettres cursives, leur enchaînement et la fluidité du geste sur un support sésyès standard.

La réglure de 3 mm est proposée **en début de CP** pour évoluer progressivement vers une réglure de 2,5 mm puis une réglure standard de 2 mm **à partir de la période 3** pour les élèves qui en sont capables. Il ne s'agit pas de contraindre artificiellement la taille de l'écriture avant que l'élève soit capable de gérer cet espace.

En **période 3**, les élèves apprennent le tracé des majuscules cursives dont ils ont besoin pour rédiger. Dans les autres cas, ils utilisent les majuscules d'imprimerie.

Les élèves transcrivent un texte de l'écriture scripte vers l'écriture cursive dès le début de l'année avec l'aide d'outils (alphabets divers).

Ils copient lors d'activités fréquentes et diverses, pour s'entraîner aux gestes d'écriture et mémoriser les formes orthographiques des mots. Ils apprennent des stratégies de copie enseignées

Tout au long de l'année, les élèves poursuivent le travail sur la fluidité du geste graphique.

En **période 1**, ils consolident la transcription des lettres en miroir (p/q, d/b).

**Dès le début de l'année**, les élèves étudient le tracé des majuscules cursives suivant une progression par famille de lettres (celles qui commencent par le même geste telles le L, C, E...). Ils peuvent avoir recours à des modèles (type alphabet).

En transcription, les élèves travaillent l'efficacité de la copie :

- la quantité (de 5 phrases en **période 1** à une dizaine de lignes en **période 5**) ;
- le temps imparti pour la copie (favoriser la mémorisation orthographique) ;
- le nombre de fois où ils recourent au modèle.

Tout au long de l'année, les élèves copient des textes dont les mises en page comportent des retours et des sauts de ligne, des alinéas et des mots soulignés. Ils commencent à prendre en

Tout au long de l'année, les élèves affinent le geste d'écriture.

**Dès la période 1**, les élèves révisent l'écriture des majuscules cursives, puis les tracent sans modèle.

Les élèves copient de façon efficace des textes de plus en plus longs avec des contraintes de plus en plus nombreuses (respect de la mise en page, temps contraint...).

Tout au long de l'année, les élèves écrivent et copient de manière systématique dans les divers enseignements.

## ÉCRITURE (suite)

## Copier (suite)

*En lien avec la lecture*

|   |  |   |
|---|--|---|
| <p>de manière explicite (en effaçant le support au fur et à mesure par exemple).</p> <p>En <b>période 1</b>, ils copient quelques mots. Progressivement, le nombre de mots augmente, la mise en page comporte des sauts de ligne et la proximité du modèle diminue. Ils parviennent à copier quelques phrases courtes en <b>période 5</b>.</p> <p>Sous le guidage du professeur, les élèves sont amenés à vérifier la conformité de leur copie par comparaison avec le modèle. Ils apprennent à repérer les oublis (ponctuation, mots, lettres).</p> <p>Les élèves transcrivent avec le traitement de textes quelques phrases courtes en utilisant les virgules, les points, les apostrophes et les guillemets, introduits au fil de l'année.</p> | <p>compte la mise en page spécifique des textes informatifs.</p> <p>Ils mobilisent des stratégies de copie enseignées.</p> <p>Ils relisent leurs écrits avec le guidage du professeur qui devient progressivement moins présent pour favoriser leur autonomie.</p> <p>Les élèves transcrivent avec le traitement de textes des phrases plus longues (jusqu'à 6 en fin d'année) ; en utilisant toute la ponctuation et les majuscules. Ils commencent à mettre en page un texte informatif avec des images.</p> | <p>Ils recourent seuls à des stratégies de copie enseignées.</p> <p>Les élèves deviennent autonomes dans le relevé des erreurs.</p> <p>Les élèves développent leur capacité à manier le traitement de textes en respectant des mises en page plus complexes : tous les signes de ponctuation, les majuscules, les sauts de ligne et les alinéas. Ils apprennent à gérer le texte autour de l'image.</p> |
|---|--|---|

## ÉCRITURE (suite)

## Écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche

*En lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue*

Dans la continuité du travail de l'école maternelle sur les essais d'écriture, les élèves écrivent **dès le début de l'année**. Ils écrivent lors d'activités ritualisées : écrire un mot, un groupe de mots, une phrase du jour...

Avec le guidage fort du professeur, ils comprennent la démarche d'écriture de texte (les échanges préparatoires sont importants). Les propos des élèves encore trop peu autonomes peuvent être transcrits par le professeur. Ils apprennent explicitement la planification d'un écrit (réfléchir sur les idées, leur agencement, la chronologie, l'énonciation d'une phrase cohérente au niveau de la syntaxe, les répétitions...).

Les élèves rédigent des écrits courts porteurs de sens d'une à cinq lignes (éventuellement partie d'un écrit long) en articulation avec l'apprentissage de la lecture. Ils s'appuient sur les textes de lecture pour les transformer sur quelques points seulement. Ces textes constituent alors une matrice pour une activité qui articule copie et rédaction d'un texte neuf et cohérent. À l'oral, les élèves énoncent sans erreur les phrases qu'ils veulent écrire et retiennent la cohérence d'un court récit.

Les élèves rédigent des écrits longs (intégrés à des projets plus ambitieux et moins fréquents) sous la forme de dictée à l'adulte.

Tout au long de l'année, les élèves écrivent de manière régulière et fréquente dans tous les enseignements.

**Au cours des périodes 1 à 3** (la planification est encore guidée par le professeur), les élèves trouvent et écrivent des idées en rapport avec le thème (sous la forme de cartes mentales par exemple) et les organisent de manière logique et chronologique.

Progressivement, les élèves prennent en charge eux-mêmes certains moments de la démarche d'écriture (planification, construction du film de l'histoire, écriture des phrases...).

**Dès la période 4**, les élèves sont placés en situation de planification autonome de leurs écrits.

**Dès la période 1**, les élèves écrivent un texte court de 3 à 5 phrases à partir d'une structure donnée ou d'images.

**En période 5**, ils produisent 6 ou 7 phrases en assurant la cohérence syntaxique et logique.

Les élèves rédigent collectivement des écrits longs dont le projet d'écriture est conduit sur le long terme.

Les élèves sont plus autonomes.

La diversité des textes est liée à la variété des situations offertes par l'ensemble des activités de la classe.

Ils écrivent quotidiennement et en de très nombreuses occasions dans tous les enseignements.

Tout au long de l'année, les élèves planifient de façon autonome leurs écrits (trouver des idées, les organiser de manière logique et chronologique) à l'aide d'outils (cartes mentales par exemple).

Les élèves apprennent progressivement à se représenter l'enjeu du texte et son intérêt pour le lecteur puis à s'engager dans la tâche d'écriture. Ils élaborent des écrits en lien avec la lecture pour donner envie de lire un livre, ils rédigent des synthèses partielles pour se remémorer ce qui est à savoir...

Les élèves rédigent de façon plus individuelle et plus régulière des écrits longs à destination du public en lien avec les divers projets.

## ÉCRITURE (suite)

### Écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche (suite)

*En lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue*

|  |  |   |
|--|--|---|
| <p>Les élèves découvrent différents genres ou formes de textes (textes narratifs, lettres, textes poétiques, documentaires, argumentatifs, recettes, règles de jeu...) pour en dégager les caractéristiques.</p> <p>Les élèves utilisent progressivement des connaissances sur la langue dans leurs écrits, en s'appuyant sur les outils constitués au fil de l'année (affichages, cahiers de références, répertoires...).</p> | <p>Durant l'année, ils abordent différentes formes ou genres de textes pour en dégager les caractéristiques. Les textes sont plus longs qu'en CP et les caractéristiques plus détaillées et nuancées.</p> <p>Les élèves constituent collectivement des outils (affichages, cahiers de références, répertoires...) et apprennent leur utilisation, avec l'accompagnement du professeur.</p> | <p>Les élèves identifient les genres et formes de textes et connaissent leurs caractéristiques.</p> <p>Les élèves utilisent les outils de référence de manière autonome grâce à un apprentissage qui a été conduit tout au long du cycle.</p> |
|--|--|---|

### Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit

*En lien avec l'étude de la langue*

|   |  |  |
|---|--|--|
| <p>Le guidage du professeur est fort. Le recours aux outils à disposition dans la classe fait l'objet d'un enseignement explicite.</p> <p>Par la lecture à voix haute du professeur, les élèves repèrent, <b>dès le début de l'année</b>, si leur texte a du sens (oubli de mots, idées confuses) et s'il est cohérent (omissions, redites...).</p> <p>La révision de l'écrit permet de focaliser l'attention des élèves sur la gestion de l'orthographe. Les erreurs peuvent être signalées par le professeur, de manière à alléger la charge cognitive.</p> <p>Progressivement, les élèves comparent avec d'autres textes écrits. Ils sont amenés à identifier eux-mêmes les erreurs concernant des notions étudiées explicitement. Ils opèrent les corrections nécessaires à l'aide des outils présents dans la classe (affiches, cahiers de références...).</p> | <p>Les élèves sont guidés par le professeur sur la démarche de révision et de correction de leur écrit afin d'acquérir une première autonomie (se relire, identifier quelques erreurs, commencer à se corriger seul).</p> <p>Les élèves élaborent collectivement une première typologie d'erreurs en la complétant et la complexifiant au fur et à mesure de l'année. Les élèves utilisent cet outil (et le code associé aux types d'erreurs) pour repérer leurs erreurs, comprendre leur nature et savoir où aller chercher l'aide pour les corriger.</p> <p>La gestion des premiers accords étudiés explicitement est attendue en situation d'expression écrite <b>en fin d'année</b>.</p> | <p>L'autonomie des élèves se développe.</p> <p>Les élèves prennent en charge, au fur et à mesure de l'année, la relecture de leur texte. Ils révisent et corrigent avec davantage d'autonomie. Ils corrigent, à l'aide du code de correction élaboré en classe, les erreurs signalées par le professeur ou repérées en autonomie en allant chercher seul l'information dans le bon outil de référence. Ils automatisent l'application des règles en situation d'expression écrite grâce à la mémorisation des principes de l'orthographe lexicale et grammaticale.</p> |
|---|--|--|

## ÉTUDE DE LA LANGUE

### Passer de l'oral à l'écrit

*En lien avec la lecture*

La compréhension des relations entre l'oral et l'écrit prend appui sur les acquis de la maternelle. Il est nécessaire de s'assurer de la maîtrise du principe alphabétique de la langue **dès le début du CP**. Les élèves doivent pouvoir se représenter les liens entre la langue orale et la langue écrite, avoir compris que l'écrit code l'oral.

**Dès la première semaine**, les élèves abordent l'étude des correspondances graphèmes-phonèmes. Ils étudient 14 CGP **en période 1**. Ils ont étudié toutes les CGP **en fin d'année**.

**Dès la période 2**, les élèves identifient la valeur sonore de certaines lettres (s, c, g) selon le contexte. Leur mémorisation est entraînée et soutenue dans des situations de lecture et d'écriture.

Ils apprennent progressivement les graphèmes complexes ainsi que les graphèmes dans lesquels les lettres sont inversées (*tar/tra*). Leur mobilisation régulière permet d'en consolider l'appropriation progressive.

Leur attention est portée sur les lettres « qui ne s'entendent pas ».

Tout au long de l'année, les relations entre l'oral et l'écrit continuent à faire l'objet d'activités de consolidation et de structuration. Les élèves dégagent certaines règles dans les relations entre l'oral et l'écrit à partir des récurrences et des analogies relevées.

Tout au long de l'année, les élèves consolident la distinction des phonèmes proches mais aussi des graphies particulières et plus complexes.

Par des manipulations et des observations répétées de faits de langue, les élèves perfectionnent leurs habiletés et les exercent à l'écrit.

Les élèves renforcent leur attention sur certaines lettres dont la valeur sonore varie en fonction du contexte.

Les élèves consolident l'appropriation des graphèmes complexes et prennent en compte le graphème selon la lettre qui suit (*an/am, en/em...*). Ils commencent à expliquer le rôle des lettres muettes (règles d'accord, étymologie, morphologie).

La consolidation des relations entre l'oral et l'écrit et l'institutionnalisation de règles se poursuivent.

Tout au long de l'année, les élèves consolident l'ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés.

Les élèves orthographient des mots en respectant la valeur de certaines lettres selon leur contexte.

Les élèves observent et relèvent les phénomènes irréguliers rencontrés dans la fréquentation de textes afin de les mémoriser progressivement.

## ÉTUDE DE LA LANGUE (suite)

## Construire le lexique

**Dans la continuité de l'école maternelle**, les élèves acquièrent d'abord du vocabulaire à l'oral. Ils développent progressivement un capital lexical qui est d'abord reconnu (vocabulaire passif) puis utilisé (vocabulaire actif), dans des situations orales (activités de rappel de récit), puis écrites (réemploi de mots découverts). En lecture, les élèves découvrent des mots nouveaux tout au long de l'année et les mobilisent dans d'autres contextes.

Les élèves découvrent le sens des mots (contexte, synonymie, antonymie) et leur morphologie (mots de la même famille).

Les élèves sont sensibilisés à l'oral par le professeur aux niveaux de langue (familier et courant).

Les élèves utilisent différents outils de classement (corolles lexicales) et d'organisation (individuels ou collectifs), y compris numériques.

Ils découvrent les fonctions et l'usage du dictionnaire grâce au professeur qui verbalise devant eux ses intentions et donne à voir les procédures pour y parvenir. Une définition lue par le professeur permet d'enrichir leur connaissance d'un mot.

Les élèves rencontrent de nouveaux mots lors des lectures et des activités conduites. Ils les réemploient à l'oral et à l'écrit.

Tout au long de l'année, les élèves perçoivent :

- les relations liées au sens (antonymes/synonymes) sur des classes grammaticales identiques (adjectifs, verbes...);
- les relations liées à la forme (mots de la même famille).

Ils structurent, enrichissent et mobilisent le vocabulaire étudié au service de la compréhension et de l'orthographe.

Ils commencent à développer des stratégies pour découvrir le sens de mots inconnus en s'appuyant sur leur morphologie.

Les élèves perçoivent les niveaux de langue familier et courant, les nomment. Ils découvrent le niveau soutenu.

Les élèves catégorisent plus précisément des mots afin de percevoir leurs relations. Ils constituent des outils qui évoluent tout au long de l'année et dont l'emploi est conjugué progressivement à celui du dictionnaire.

**À partir de la période 3**, les élèves apprennent à utiliser le dictionnaire et à s'y repérer. Ils découvrent l'article et ses différents constituants (classe grammaticale, genre, définition, exemple, synonyme, antonyme).

Les élèves enrichissent le capital lexical constitué et le mobilisent régulièrement.

Tout au long de l'année, les élèves mobilisent à l'oral comme à l'écrit :

- les relations liées au sens (antonymes/synonymes) sur des classes grammaticales identiques (adjectifs, verbes...);
- les relations liées à la forme (mots de la même famille).

Ils enrichissent et mobilisent régulièrement en situation de lecture et d'écriture les outils lexicaux constitués. Ils utilisent des stratégies pour découvrir seuls le sens de mots inconnus (déduire et comprendre le sens de « *déforestation* » à partir de sa construction par exemple).

Les élèves perçoivent les niveaux de langue (familier, courant et soutenu) à l'oral comme à l'écrit.

Les élèves consultent seuls le dictionnaire. Ils se repèrent dans un article. Ils différencient la définition de l'exemple. Ils donnent la classe grammaticale, des synonymes et des antonymes du mot recherché.

Le dictionnaire est utilisé au service de l'amélioration des écrits.

## ÉTUDE DE LA LANGUE (suite)

### S'initier à l'orthographe lexicale

**Dès le début de l'année**, les élèves mémorisent l'orthographe de mots fréquents à partir d'activités orales et écrites spécifiques (épellation, copie et dictée de mots sous toutes leurs formes). La mémorisation orthographique s'appuie d'abord sur la connaissance des CGP étudiées. Tout au long de l'année, ils mémorisent l'orthographe du lexique le plus couramment employé dans les activités scolaires et les apprentissages disciplinaires (cf. listes de fréquence orthographiques). Ils mémorisent progressivement l'orthographe de mots irréguliers dont le sens est connu et mobilisé dans les apprentissages. Ils encodent des mots invariables fréquents en s'appuyant sur les CGP étudiées.

Les élèves regroupent des mots (issus de listes de fréquences) pour constituer des corpus selon des critères variés (mots nombres, jours de la semaine, mots servant à localiser...) afin d'en mémoriser l'orthographe.

Les élèves exercent une vigilance constante dans diverses situations d'écrit (dictée, écrit autonome). Ils s'appuient sur des corpus de mots (mots de la même famille, mots reliés par des analogies morphologiques) pour en mémoriser l'orthographe et expliciter le choix orthographique (*le « an » de quarante s'écrit « a-n » parce qu'il appartient à la série quarante, cinquante, soixante...*).

Ils automatisent l'orthographe des mots invariables appris au CP. Ils collectent les principaux mots invariables irréguliers rencontrés dans les lectures puis les mémorisent. Ils les mobilisent en situation d'écriture.

Les élèves réactivent le capital construit et l'enrichissent progressivement par des activités de tri, de classement et de catégorisation. Les corpus de mots constituent une base d'outils individuels ou collectifs que les élèves mobilisent à l'écrit.

Les élèves consolident les connaissances orthographiques des mots fréquents. L'observation des régularités, la maîtrise du code graphophonologique, la mémorisation des lettres muettes dans le cadre d'activités orales et écrites permettent de stabiliser des procédures qui s'automatisent au fur et à mesure. Ils questionnent et explicitent les irrégularités de la langue.

Ils orthographient correctement les principaux mots invariables.

Les élèves s'appuient sur les regroupements étudiés (familles de mots, mots reliés par des analogies morphologiques) pour orthographier correctement les mots.

## ÉTUDE DE LA LANGUE (suite)

### Se repérer dans la phrase simple

Dès la **période 1**, les élèves sont sensibilisés à l'oral à l'ordre des mots pour saisir l'unité de sens de la phrase.

Au fil de l'année, ils s'appuient sur la lecture et la ponctuation pour distinguer ligne et phrase. Les élèves s'approprient progressivement la notion de phrase qui s'appuie sur la cohérence sémantique. Les élèves identifient peu à peu le sujet et le verbe à partir du travail mené en compréhension (de qui ou de quoi on parle, ce qui en est dit, ce qui se passe).

Les élèves commencent à identifier et à nommer les noms, les déterminants (genre et nombre sont reconnus) et les verbes. Ils constituent des corpus (adjectifs qualificatifs, mots invariables, pronoms personnels sujets) à partir des textes étudiés. Par des manipulations et des catégorisations, ils commencent à percevoir les propriétés des classes grammaticales, sans les nommer.

Par la lecture de l'adulte, les élèves reconnaissent les trois types de phrases.

Ils en perçoivent les caractéristiques par des activités de manipulation et de catégorisation. Ils observent et marquent la ponctuation de fin de phrase dans les situations de copie et de dictée.

Dès le début de l'année, les élèves recourent à la cohérence sémantique, à la lecture et à la ponctuation pour repérer la phrase.

Ils observent puis comprennent les propriétés permettant d'identifier le sujet et le verbe afin de mieux comprendre les relations des groupes au sein de la phrase.

Ils reconnaissent un verbe notamment grâce aux variations de celui-ci (personnes, temps).

Les élèves enrichissent les corpus commencés au CP (noms, verbes, déterminants...) et nomment leur classe grammaticale.

Progressivement, les élèves reconnaissent un nom commun (ils en indiquent le genre et le nombre). Ils identifient les noms propres.

Tout au long de l'année, ils consolident leur connaissance des trois types de phrases. En appui sur les textes étudiés en lecture, ils découvrent les formes négatives et exclamatives de la phrase. Ils marquent la ponctuation de fin de phrase dans leurs écrits.

Les élèves réinvestissent les acquisitions portant sur la phrase et ses principaux constituants pour améliorer l'expression orale et écrite et pour mieux comprendre les mots et les textes.

Ils reconnaissent les principaux constituants de la phrase : sujet, verbe, compléments.

À partir des critères construits tout au long du cycle, les élèves réinvestissent leurs connaissances des classes grammaticales (noms, déterminants, adjectifs qualificatifs, verbes, pronoms personnels sujets, mots invariables) dans le cadre de séances spécifiques. Ils distinguent l'article défini de l'article indéfini.

Ils opèrent des transformations sur les phrases : affirmatives/négatives ; déclaratives/interrogatives.

Ils utilisent la ponctuation de fin de phrase (., !, ?) et les signes du discours rapporté (« »).



## ÉTUDE DE LA LANGUE (suite)

### Maîtriser l'orthographe grammaticale de base

Les élèves exercent leur vigilance orthographique à partir de situations de dictée de mots ou de phrases, dictées du jour, écrits liés à des projets, écrits de travail. Ils observent et questionnent les formes récurrentes et les analogies.

**À partir de la période 2** et tout au long de l'année, en lien direct avec le travail mené sur les différents composants de la phrase, les élèves sont amenés à repérer et identifier les régularités audibles (masculin/féminin) puis visibles (singulier/pluriel) dans certaines chaînes d'accord (genre et nombre pour le groupe nominal).

Les élèves découvrent et repèrent les relations sujet-verbe dans des situations audibles : nous ... ons, vous ... ez.

**À partir de la période 3**, les élèves observent et se familiarisent à l'oral avec les différentes formes des verbes être et avoir, au présent. Ils commencent à les mobiliser à l'écrit en s'appuyant sur la mémorisation des CGP.

Ils observent et constituent des collectes régulières de formes verbales pour les verbes du 1<sup>er</sup> groupe et pour les verbes irréguliers du 3<sup>e</sup> groupe (faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre). Ils les répertorient et les utilisent peu à peu à l'écrit.

Les élèves renforcent leurs connaissances des régularités audibles ou visibles dans le groupe nominal et les élargissent à l'adjectif. Ils les mobilisent pour en dégager la règle. De nouvelles formes de pluriel sont relevées (ail/aux, al/aux...).

Les élèves observent et comparent des régularités (conjugaisons) pour conduire des points de repères liés aux personnes (les finales en -s ou -x, -ons, -ez, -nt). Ils repèrent la relation sujet-verbe dans des situations simples. Ils sont sensibilisés aux marques inaudibles (-e), pluriel des verbes à la 3<sup>e</sup> personne (-nt) par comparaison, par exemple aux marques du singulier homophones (*chante-chantes*). Les élèves apprennent à trouver l'infinitif d'un verbe à l'oral.

Les élèves transforment des énoncés pour rendre audibles et visibles les variations liées aux temps des verbes (présent, imparfait, futur et passé composé). Ils repèrent que les formes verbales identiques à l'oral sont différentes à l'écrit : *tu vas/il va, je pars/il part, je viens/il vient...*

Une première mémorisation des formes verbales est attendue à l'oral. Elles s'institutionnalisent progressivement à l'écrit par l'élaboration de « tableaux de conjugaison ».

Les élèves les mémorisent et les mobilisent en situation d'écrits autonomes.

Tout au long de l'année, les élèves réactivent des raisonnements et formalisent des connaissances progressivement étendues à des cas particuliers. Ils les mobilisent pour marquer les accords dans le groupe nominal en situation de rédaction et de résolution de problèmes orthographiques.

À la fin de l'année, les élèves ont conscience que les éléments du groupe nominal fonctionnent ensemble.

Les élèves renforcent leur vigilance sur les relations sujet-verbe dans les situations d'écriture dans lesquelles elles sont mobilisées. Ils identifient le radical et la terminaison. Ils trouvent l'infinitif d'un verbe conjugué.

En appui sur l'oralisation correcte des formes verbales, les élèves consolident l'orthographe du présent, de l'imparfait du futur et du passé composé pour les verbes du 1<sup>er</sup> groupe et les verbes irréguliers du 3<sup>e</sup> groupe : faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre.

Ils repèrent par regroupements les formes verbales identiques (exemple : *prendre, venir et vouloir* ont les mêmes terminaisons au futur).

**ÉTUDE DE LA LANGUE (suite)****Maîtriser l'orthographe grammaticale de base (suite)**

À la fin de l'année, les élèves orthographient correctement quelques formes verbales mémorisées.

À la fin de l'année, les élèves proposent à l'oral des formes verbales correctes du présent, de l'imparfait, du futur et du passé composé pour les verbes être et avoir, ceux du 1<sup>er</sup> groupe et les 8 verbes irréguliers du 3<sup>e</sup> groupe. Ils orthographient correctement les formes verbales au présent, à l'imparfait et au futur des verbes *être* et *avoir* et ceux du 1<sup>er</sup> groupe.

À la fin de l'année, les élèves orthographient correctement l'orthographe du présent, de l'imparfait, du futur et du passé composé pour les verbes du 1<sup>er</sup> groupe et les 8 verbes irréguliers du 3<sup>e</sup> groupe. Ils distinguent temps simples et temps composés.

## ATTENDUS DE FIN D'ANNÉE

### LANGAGE ORAL

#### Écouter pour comprendre des messages oraux (adressés par un adulte ou par des pairs) ou des textes lus par un adulte

*En lien avec la lecture : se reporter à « Comprendre un texte et contrôler sa compréhension »*

##### Ce que sait faire l'élève

- Maintenir une attention orientée en fonction d'un but.
  - Il s'engage dans l'écoute en manifestant une attention active.
- Repérer et mémoriser des informations importantes. Les relier entre elles pour leur donner du sens.
  - Il utilise certaines stratégies de mémorisation et de traitement de l'information orale qui font l'objet d'un enseignement explicite.
- Mobiliser des références culturelles nécessaires pour comprendre le message ou le texte.
- Mémoriser le vocabulaire entendu dans les textes.
- Repérer d'éventuelles difficultés de compréhension.

##### Exemples de réussite

- Il réalise une action en lien avec le contenu de ce qui a été entendu (dessiner, reformuler, classer, catégoriser...) en français et en langue vivante (action plus simple).
- Il fait référence à des lectures antérieures, des leçons étudiées, des consignes, des énoncés similaires.
- Il récapitule des informations entendues en les classant ou en les ordonnant. Il rappelle un récit entendu.
- Il repère, avec l'aide de l'enseignant, ce qui conduit à une perte d'informations lors d'une écoute.

#### Dire pour être entendu et compris, en situation d'adresse à un auditoire ou de présentation de textes

*En lien avec la lecture*

##### Ce que sait faire l'élève

- Prendre en compte des récepteurs ou interlocuteurs.
- Mobiliser des techniques qui font qu'on est écouté.
- Organiser son discours.
- Mémoriser des textes.
- Lire à haute voix. *Se reporter à la partie « Lecture »*
  - Il adapte son discours et sa posture (intensité, hauteur de la voix) en fonction de la situation d'énonciation (raconter, décrire, expliquer, argumenter, prescrire, ordonner) et de son auditoire (une personne/ groupe, adulte/ pair) avec un guidage de l'enseignant de moins en moins présent.

##### Exemples de réussite

- Il cherche l'adhésion de son auditoire (allant du groupe restreint au groupe classe) lors de l'exercice de la récitation, de l'exposé ou de la lecture à voix haute (interpellation du regard ou orale par l'usage de questionnements par exemple).
- Il s'exprime correctement : il prononce les sons et les mots avec exactitude, respecte l'organisation de la phrase, formule des questions, utilise un débit suffisamment lent pour être audible.

- Il explique une règle de jeu, présente un programme de construction d'une figure géométrique, présente une démarche expérimentée en sciences par exemple.

---

## Participer à des échanges dans des situations diverses (séances d'apprentissage, régulation de la vie de la classe)

### Ce que sait faire l'élève

- Respecter les règles régulant les échanges.
  - Il prend part à des échanges et écoute les autres.
- Prendre conscience et tenir compte des enjeux.
  - Il prend aisément la parole dans des situations de plus en plus variées.
- Organiser son propos.
  - Il rapporte, rend compte, raconte, décrit en organisant son propos grâce à l'aide d'organismes du discours.
- Utiliser le vocabulaire mémorisé.
  - Il dispose d'un lexique de plus en plus varié et structuré, mobilisable en situation d'expression orale.

### Exemples de réussite

- Il participe spontanément et à bon escient à des situations de communication réelles et diversifiées (aide un pair dans le cadre de la classe, présente un objet, un livre, une passion à des élèves de maternelle ou de cycle 3).
- Il présente un livre sans raconter la fin.
- Il rend compte d'un travail individuel ou collectif en utilisant des organisateurs de discours (d'abord, pour commencer, ensuite, donc, par conséquent, enfin, pour terminer, pour conclure, etc.).
- Il exprime et justifie un accord ou un désaccord en justifiant son point de vue et en utilisant des expressions apprises en classe telles que : « *je ne partage pas l'avis de ... je suis en désaccord avec ce que je viens d'entendre... je souhaiterais m'exprimer à propos de...* ».

---

## Adopter une distance critique par rapport au langage produit

### Ce que sait faire l'élève

- Repérer le respect ou non des règles organisant les échanges dans les propos d'un pair.
- Prendre en compte des règles explicites établies collectivement.
- Se corriger après écoute.

### Exemples de réussite

- Il participe à l'élaboration collective de règles en y inscrivant les critères de réussite concernant les prestations orales, les échanges verbaux.
- Il continue à élaborer collectivement un aide-mémoire auquel il se réfère lors des moments d'échanges.
- Il reformule le propos d'un pair en vue de l'améliorer.
- Il améliore sa prise de parole après l'écoute d'un enregistrement sonore et cherche à améliorer son propos (débit, vocabulaire, structure syntaxique).

## LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

### Identifier des mots de manière de plus en plus aisée

En lien avec l'écriture : décodage associé à l'encodage, l'analyse de la langue et le vocabulaire.

#### Ce que sait faire l'élève

- Savoir discriminer de manière auditive et savoir analyser les constituants des mots (conscience phonologique).
  - Il discrimine et localise dans des mots, les différents phonèmes de la langue, en particulier les phonèmes proches (par exemple, [f]-[v], [ch]-[j], [k]-[g]).
  - Il réalise des manipulations sur les phonèmes (retrait, ajout, substitution, déplacements...). Il réinvestit ces compétences en situation de rédaction.
- Savoir discriminer de manière auditive et connaître le nom des lettres ainsi que le son qu'elles produisent.
  - Il connaît les graphèmes et les associe aux phonèmes.
  - Il connaît et sait utiliser l'ordre alphabétique.
- Établir les correspondances graphophonologiques ; combinatoire (produire des syllabes simples et complexes).
  - Il fusionne l'ensemble des graphèmes pour lire et écrire des syllabes et des mots complexes.
- Mémoriser les composantes du code.
  - Il connaît l'ensemble des correspondances graphèmes-phonèmes et décode avec exactitude l'ensemble des mots nouveaux dont le décodage n'a pas encore été automatisé.
- Mémoriser les mots fréquents (notamment en situation scolaire) et irréguliers.
  - Il reconnaît directement les mots les plus fréquents et les mots irréguliers. Il sait les orthographier.

#### Exemples de réussite

- Il lit des phrases contenant des morphèmes grammaticaux et lexicaux muets (exemple : *je finis / les enfants*) de manière fluide sans vocaliser les lettres muettes.  
Remarque : Quelques confusions pour des lettres finales qui, vocalisées, correspondent à des mots existants peuvent-être à consolider (*plomb-plombe, point-pointe, second-seconde, fils-fils...*)
- Il range les mots « *meuble, meunier et meurtre* » dans l'ordre alphabétique.
- Il lit et écrit sous la dictée des syllabes et des mots complexes (par exemple : *cras, stag, proust, star, stagner...*)
- Dans le cadre d'activités grammaticales, il réinvestit sa connaissance des graphèmes pour différencier des homophones (exemples : *tante – tente / seau – saut – sot, etc.*).
- En situation de lecture, il identifie rapidement les mots les plus courants issus des listes des mots les plus fréquents de la langue française.
- Il lit des mots nouveaux quel que soit leur niveau de difficulté.

### Comprendre un texte et contrôler sa compréhension

En lien avec l'écriture

#### Ce que sait faire l'élève

- Savoir mobiliser la compétence de décodage.
  - Il mobilise le décodage des mots avec une aisance suffisante pour mettre en œuvre des stratégies de compréhension de ce qui a été lu.
- Mettre en œuvre (de manière guidée, puis autonome) une démarche explicite pour découvrir et comprendre un texte. Savoir parcourir le texte de manière rigoureuse. Être capable de faire des inférences. Savoir mettre en relation avec les éléments de sa propre culture.
  - Il comprend un texte d'une vingtaine de lignes, lu en autonomie.
  - Il se confronte à des textes plus complexes du point de vue de la langue et des connaissances culturelles véhiculées (cf liste de référence cycle 2).

- Savoir mobiliser ses expériences antérieures de lecture (lien avec les lectures personnelles, les expériences vécues et des connaissances qui en sont issues (sur des univers, des personnages-types...)). (Sur des textes lus par l'élève.)
  - Il s'appuie sur une connaissance des caractéristiques de personnages-types pour comprendre ce qui fait agir les personnages et infère.
  - Il dispose de références construites sur des réseaux de textes : le récit policier, le récit historique, fantastique, etc.
  - Il connaît les textes patrimoniaux adaptés à son âge.
- Savoir mobiliser des champs lexicaux portant sur l'univers évoqué par les textes.
  - Il catégorise des mots selon différents critères (réseaux sémantiques, synonymes, antonymes, mots de la même famille).
  - Il prend appui sur le décodage et le contexte pour comprendre le sens d'un mot.
- **Savoir contrôler sa compréhension.**
- Savoir justifier son interprétation ou ses réponses, s'appuyer sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées.
  - Il recherche et repère dans un texte lu en autonomie l'endroit où l'information a été trouvée (compréhension de l'explicite).
  - Il verbalise un raisonnement simple permettant de justifier une inférence.
- Être capable de formuler ses difficultés, d'esquisser une analyse de leurs motifs, de demander de l'aide.
  - Il exprime son incompréhension d'un mot du texte décodé ou entendu.
  - Il repère une rupture dans l'élaboration du sens de ce qui est lu, relit puis essaie de réparer la perte de sens.
- Maintenir une attitude active et réflexive, une vigilance relative à l'objectif (compréhension, buts de lecture).
  - Il a compris que la compréhension résulte d'une activité d'élaboration qui demande un engagement.
  - Il verbalise ses procédures dans des échanges avec l'enseignant et les autres élèves.

### Exemples de réussite

- Il lit des textes adaptés à son âge avec une fluence moyenne de 70 mots par minute.
- Il décode de manière automatisée. Les combinaisons de lettres les plus complexes sont acquises : *ail, eil, euil, tion, oeu, gn*, etc.
- Dans le cadre de la lecture d'un récit, il reformule le texte lu et entendu en restituant les enchaînements logiques et chronologiques et en explicitant les états mentaux des personnages.
- Au-delà des échanges guidés pour élaborer collectivement la compréhension du texte, en fin de CE1, il met en œuvre ces habiletés seul en lecture silencieuse : il intègre le sens des propositions qui viennent d'être lues au fur et à mesure pour élaborer le sens d'un court paragraphe/ il traite les reprises anaphoriques/ il construit la chronologie du récit/ il identifie les lieux évoqués dans le récit/ il prend en compte les états mentaux des personnages/ il traite les relations logiques.
- Il connaît des personnages-types et leurs caractéristiques en plus grand nombre qu'au CP. Il commence à repérer des caractéristiques de certains genres : récit policier, récit historique, texte poétique, etc.
- Il consigne ses expériences de lecture dans un carnet de lecteur.
- Il sait écrire en relation avec le texte une étape du récit.
- Dans le cadre d'un débat interprétatif, il propose une interprétation cohérente à partir de ses connaissances littéraires et culturelles qui se diversifient.
- Il ajoute des corpus de mots nouveaux, des corolles lexicales à ceux élaborés au CP.
- Il connaît le sens d'un nombre de mots de plus en plus important, rencontrés dans les textes. Il maîtrise des stratégies appuyées sur la morphologie des mots pour en trouver le sens.
- Il établit les informations explicites dans un texte adapté à son âge.
- Il réalise des inférences de plus en plus complexes après y avoir été entraîné.
- Il explicite son raisonnement pour inférer. Exemple : il relie des informations plus éloignées dans le texte qu'au CP. Il infère grâce à ses connaissances personnelles sur des sujets de plus en plus complexes.

- Il justifie ses réponses : il identifie dans un texte (récit ou documentaire) les éléments permettant de répondre à un questionnement ouvert de l'enseignant.
- Il repère des endroits du texte dans lesquels se trouve un mot inconnu, une syntaxe difficile ou une tournure d'écriture qui pose problème lors d'une lecture personnelle. Il met en œuvre des stratégies de récupération du sens : il relit le paragraphe, il recherche le sens d'un mot dans un dictionnaire adapté à son âge.
- Il se met en recherche et adopte une attitude active lors de la réception ou du décodage d'un texte lu seul : il se pose des questions concernant les personnages, les lieux, la chronologie, les états mentaux des personnages.
- Il élabore le film mental de l'histoire.
- Il utilise le langage intérieur.

---

## Pratiquer différentes formes de lecture

### Ce que sait faire l'élève

- Savoir lire en visant différents objectifs :
  - lire pour réaliser quelque chose ;
  - lire pour découvrir ou valider des informations sur... ;
  - lire une histoire pour la comprendre et la raconter à son tour ;
  - lire pour enrichir son vocabulaire ;
  - lire pour le plaisir de lire.
- Il verbalise ses objectifs de lecture avant de s'engager dans la lecture de textes plus diversifiés et plus complexes qu'au CP.

### Exemples de réussite

- Il lit et comprend des textes documentaires adaptés à son âge, comportant des illustrations, quelques schémas simples d'accès (tableaux à double entrée par exemple.)
- Il se donne des objectifs de lecture : il commence à devenir un lecteur qui fait des choix. Il nourrit un carnet de lecteur.

---

## Lire à voix haute

*En lien avec le langage oral*

### Ce que sait faire l'élève

- Savoir décoder et comprendre un texte.
  - Après préparation, il lit un texte adapté à son niveau de lecture avec fluidité.
- Identifier les marques de ponctuation et les prendre en compte.
  - Il lit des textes (récits, documentaires, textes prescriptifs, etc.) adaptés à son niveau de lecture en respectant la ponctuation (les différents points et les virgules).
- Montrer sa compréhension par une lecture expressive.
  - Il lit un texte en portant attention aux différences d'intonation entre récit et discours.

### Exemples de réussite

- Il lit un texte dans lequel le nombre de mots correctement lus par minute atteint au moins 70 mots.
- Il repère les groupes de mots qui doivent être lus ensemble (groupes de souffle respectant l'unité de sens).
- Il lit un texte simple en réalisant les pauses adéquates et en adoptant le ton approprié aux différents signes de ponctuation.
- Il lit un texte en modifiant sa voix, il adapte le ton et le rythme aux caractéristiques des personnages.

## ÉCRITURE

### Copier

*En lien avec la lecture*

#### Ce que sait faire l'élève

- Maîtriser les gestes de l'écriture cursive exécutés avec une vitesse et une sûreté croissantes.
  - Il a une écriture fluide.
  - Il connaît le tracé des majuscules en cursive.
- Transcrire un texte avec les correspondances entre diverses écritures des lettres (scripte/cursive).
  - Il connaît les correspondances entre les écritures en particulier pour les lettres en miroir (p/q, b/d).
- Utiliser des stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre : prise d'indices, mémorisation de mots ou groupes de mots.
  - Il recopie sans erreur en variant les stratégies de mémorisation des mots et groupes de mots. Il dispose de stratégies efficaces.
- Respecter la mise en page des textes proposés.
  - Il recopie en respectant des mises en page plus complexes.
- Relire pour vérifier la conformité orthographique.
  - Il relit son écrit et le corrige en fonction du texte et des indications du professeur.
- Manier le traitement de texte pour la mise en page de courts textes.
  - Il tape au clavier quelques lignes en respectant les signes de ponctuation.

#### Exemples de réussite

- Il réduit la taille de l'écriture pour écrire sur un support Sèyès en enchaînant plusieurs lettres sans rompre le geste.
- Il trace toutes les majuscules (avec ou sans modèle).
- Il copie une dizaine de lignes sans erreur en respectant la ponctuation, les retours à la ligne, les sauts de ligne, les alinéas, les mots soulignés et en mettant de moins en moins de temps qu'au CP.
- Il rectifie seul les oublis de mots, les oublis de lettres et les erreurs de ponctuation.
- Il transcrit 5 ou 6 phrases courtes en mettant toute la ponctuation et les majuscules.

### Écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche

*En lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue*

#### Ce que sait faire l'élève

- Identifier les caractéristiques propres à différents genres ou formes de textes.
  - Il connaît quelques caractéristiques formelles et textuelles des textes : narratifs, informatifs, poétiques, injonctifs, argumentatifs, lettres.
- Mettre en œuvre une démarche d'écriture de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s'enchaînent avec cohérence, écrire ces phrases (démarche progressive : d'abord guidée, puis autonome).
  - Il rédige des écrits courts en autonomie en respectant la démarche enseignée.
  - Il écrit dans tous les enseignements et fréquemment (écrits de travail, écrits intermédiaires, traduction d'un raisonnement, d'une pensée).
- Acquérir quelques connaissances sur la langue : mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours...
  - Il orthographe correctement les mots fréquents et les accords étudiés (se reporter à la partie « étude de la langue »).
  - Il respecte la ponctuation.
- Mobiliser des outils à disposition dans la classe liés à l'étude de la langue.



- Il sait où chercher les mots outils, les mots fréquents et les règles pour orthographier un mot.

### Exemples de réussite

- Il approfondit la planification guidée de son écrit : il complète des cartes mentales dans le cadre de la pratique du « brouillon » pour organiser ses idées, il s'imagine l'histoire et la retient avant de l'écrire, il utilise les outils à disposition.
- Il écrit une phrase en réponse à une question, une réponse pour résoudre un problème mathématique, une question dans le cadre de la démarche d'investigation, une conclusion lors d'une expérience.
- Lors de l'étude d'une œuvre, il écrit la suite d'un passage.
- Il orthographe correctement les mots outils et les mots fréquents étudiés et déterminés à partir d'échelles de fréquences.
- Il orthographe les formes verbales étudiées.
- Il orthographe les accords dans le groupe nominal.
- Il utilise des connecteurs temporels (d'abord, puis, ensuite, enfin, pour finir...).
- Il utilise son cahier de références, les affiches de la classe.

---

## Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit

*En lien avec l'étude de la langue*

### Ce que sait faire l'élève

- Repérer des dysfonctionnements dans les textes produits (omissions, incohérences, redites...) pour améliorer son écrit.
  - Il repère les dysfonctionnements de son texte par la relecture à voix haute du professeur.
- Mobiliser des connaissances portant sur le genre d'écrit à produire et sur la langue.
  - Il utilise les caractéristiques propres aux genres d'écrits étudiés.
- Exercer une vigilance orthographique et mobiliser les acquisitions travaillées lors des leçons de grammaire, d'abord sur des points désignés par le professeur, puis progressivement étendue.
  - Il améliore son texte avec l'aide du professeur sur les points étudiés en grammaire.
- Utiliser des outils aidant à la correction : outils élaborés dans la classe, guide de relecture...
  - Il utilise le cahier de références et les affichages de la classe pour corriger certaines erreurs orthographiques en fonction d'un code de correction.

### Exemples de réussite

- À l'écoute de son texte, il indique s'il y a des omissions, des incohérences et des répétitions.
- Il participe, lors des activités de lecture et d'analyse des différents genres d'écrits, à l'élaboration de guides de relecture adaptés aux écrits à produire.
- Lorsque les points sont désignés par le professeur, il parvient à corriger les mots outils ainsi que l'accord sujet-verbe et les accords en nombre dans le groupe nominal.
- Il supprime les redites en utilisant les pronoms.
- Il corrige les formes verbales étudiées.
- Il corrige les erreurs signalées avec des outils de références.
- Il participe à l'élaboration d'une grille de relecture orthographique.

## ÉTUDE DE LA LANGUE (GRAMMAIRE, ORTHOGRAPHE, LEXIQUE)

### Passer de l'oral à l'écrit

En lien avec la lecture

#### Ce que sait faire l'élève

- Connaître les correspondances graphophonologiques.
  - Il mobilise l'ensemble des correspondances graphophonologiques en situation de lecture et d'écriture.
- Connaître la valeur sonore de certaines lettres (s – c – g) selon le contexte.
  - Il prend en compte l'environnement des lettres, en situation de lecture et d'écriture.
- Connaître la composition de certains graphèmes selon la lettre qui suit (*an/am, en/em, on/om, in/im*).
  - Il prend en compte ces compositions en situation de lecture, les mobilise à l'écrit.

#### Exemples de réussite

- Il mobilise l'ensemble des CGP dans une lecture fluide.
- En appui sur les activités de classement, les transformations de phrases, il met en œuvre un raisonnement orthographique prenant en compte les CGP, la morphologie lexicale et syntaxique à un premier niveau.
- Il mobilise ce raisonnement en situation de dictée puis d'expression écrite autonome.
- Il utilise les graphèmes complexes en situation d'écriture (*-gn, -euil, -oin*) ou peu fréquents (*um de parfum*).

### Construire le lexique

#### Ce que sait faire l'élève

- Mobiliser les mots en fonction des lectures et des activités conduites pour mieux parler, mieux comprendre, mieux écrire.
- Savoir trouver des synonymes, des antonymes, des mots de la même famille lexicale, sans que ces notions constituent des objets d'apprentissage.
- Percevoir les niveaux de langue familier, courant, soutenu.
- Être capable de consulter un dictionnaire et de se repérer dans un article, sur papier ou en version numérique.
  - Il catégorise les mots selon différents critères et les met en résonance, fait des liens : champs lexicaux, réseaux sémantiques, synonymes, antonymes, mots de la même famille.
  - Il constitue des répertoires à partir des leçons conduites sur les mots rencontrés en lecture. Il précise le sens d'un mot d'après son contexte.
  - Il perçoit et utilise les codes oraux adaptés en fonction des contextes.
  - Il consulte des articles de dictionnaire adaptés.

#### Exemples de réussite

- Il revisite, par l'ajout de mots nouveaux, les collections constituées au CP (corolles lexicales, cartes d'identité des mots...), enrichit les catégories.
- Il maîtrise des stratégies appuyées sur la morphologie des mots pour en trouver le sens.
- Il opère des dérivations : exemple : *tard, tardif, tardivement...*
- En appui sur des textes, il étend sa connaissance d'expressions : exemples : *être vert de peur, coiffer au poteau...*
- Il utilise le contexte pour comprendre le sens d'un mot : par exemple, pour *aiguille* : « Je me suis piquée avec *l'aiguille* » ; « Le sapin n'a pas de feuilles mais des *aiguilles* ».
- Il utilise un vocabulaire adapté à la vie collective dans le cadre de l'école.
- Il joue des saynètes, utilisant différents registres.

## S'initier à l'orthographe lexicale

### Ce que sait faire l'élève

- Mémoriser l'orthographe du lexique le plus couramment employé :
  - vocabulaire des activités scolaires et des domaines disciplinaires ;
  - vocabulaire de l'univers familier à l'élève : maison, famille, jeu, vie quotidienne, sensations, sentiments.
- Mémoriser les principaux mots invariables.
  - Il connaît l'orthographe des mots étudiés.
- Être capable de regrouper des mots par séries (familles de mots, mots reliés par des analogies morphologiques).
  - Il raisonne à un premier niveau, en fonction des catégories de mots et de la morphologie pour orthographier correctement les mots.

### Exemples de réussite

- Il orthographie les mots appris et met en œuvre des raisonnements orthographiques basés sur la morphologie lexicale pour orthographier des mots inconnus. Exemple : il s'appuie sur *beau* pour orthographier *beauté*.
- Il reconnaît la partie commune de certains mots :
  - *cuis-* : « cuisine, cuisiner, cuisinier, cuisinière » ;
  - *-eur* : « coiffeur, agriculteur, cultivateur, docteur ».
- Il complète une liste en fonction d'une dérivation identifiée : *coiffeur, danseur...*
- Il mémorise et restitue (grâce à des pratiques variées : épellation, copie, mise en mémoire...) un corpus organisé de mots invariables (listes analogiques : *tôt, aussitôt, plutôt...*, listes thématiques, vocabulaire spatial : *ici, là-bas, loin, près...*).

## Se repérer dans la phrase simple

### Ce que sait faire l'élève

- Identifier la phrase, en distinguer les principaux constituants et les hiérarchiser.
  - Il dispose d'une première connaissance des constituants d'une phrase simple.
- Reconnaître les principaux constituants de la phrase : le sujet, le verbe (connaissance de propriétés permettant de l'identifier), les compléments (sans distinction).
  - Il identifie le sujet et le verbe. Il repère d'autres constituants de la phrase sans en connaître la terminologie.
- Différencier les principales classes de mots : le nom, le déterminant, l'adjectif qualificatif, le verbe, le pronom personnel sujet, les mots invariables.
  - Il identifie et nomme des classes de mots : noms, verbes, déterminants, adjectifs.
- Reconnaître le groupe nominal.
- Reconnaître les 3 types de phrases : déclaratives, interrogatives et impératives.
- Reconnaître les formes négative et exclamative et savoir effectuer des transformations.
  - En situation d'écoute, il s'appuie sur le sens pour reconnaître le type et la forme d'une phrase.
  - Il utilise les signes de ponctuation à l'écrit pour commencer à reconnaître les types de phrases.
- Utiliser la ponctuation de fin de phrase (. ! ?) et les signes du discours rapporté (« ... »).
  - Il s'appuie sur les signes de ponctuation pour construire du sens et rend sa lecture orale plus expressive.
- Être capable de mobiliser « les mots de la grammaire » pour résoudre des problèmes d'orthographe, d'écriture et de lecture.
  - Il commence à utiliser certains « mots de la grammaire » (la nomenclature ne fait pas l'objet d'un apprentissage systématique).

## Exemples de réussite

- Il repère les phrases dans un texte.
- Il repère le sujet et le verbe dans une phrase à l'oral et à l'écrit.
- Il identifie le verbe dans une phrase en s'appuyant sur l'observation de phrases transposées (temps/personnes).
- Il justifie un accord par la catégorie grammaticale des mots, notamment au sein du groupe nominal.
- Il opère des classements de mots selon leur nature.
- Il comprend qu'un même mot peut appartenir à des classes grammaticales différentes (la montre - il montre).
- Il identifie le pronom en position de sujet et comprend ses relations avec le nom qu'il remplace.
- Il opère des tris pour catégoriser différents types de phrases.
- Il transforme des phrases simples de la forme affirmative à la forme négative et inversement.
- Il utilise les signes de ponctuation en fonction du sens pour compléter une phrase.
- Il opère un choix réfléchi pour mobiliser les signes de ponctuation correspondant à différents types de phrases. Il transcrit un dialogue en respectant les guillemets et les tirets.
- Il utilise « les mots de la grammaire » pour catégoriser un fait de langue, par exemple il nomme une classe grammaticale (les verbes...).

---

**Maîtriser l'orthographe grammaticale de base**

*Se reporter à « Acquérir quelques connaissances sur la langue » dans la partie écriture*

**Ce que sait faire l'élève**

- Comprendre :
  - le fonctionnement du groupe nominal dans la phrase ;
  - la notion de « chaîne d'accords » pour déterminant/nom/adjectif (singulier/pluriel ; masculin/féminin).
  - Il comprend que le nom est porteur de « genre » et de « nombre » en écoutant des transformations de phrases à l'oral puis en les observant à l'écrit.
- Utiliser :
  - des marques d'accord pour les noms et les adjectifs épithètes : nombre (-s) et genre (-e)
  - d'autres formes de pluriel (-ail/-aux ; -al/-aux...)
  - des marques du féminin quand elles s'entendent dans les noms (*lecteur/lectrice...*) et les adjectifs (*joyeux/joyeuse...*).
  - Il écrit correctement les groupes nominaux en respectant les accords en genre et en nombre en situation de dictée. Il commence à mobiliser ces connaissances dans l'écriture de textes.
- Identifier la relation sujet-verbe (identification dans les situations simples).
- Il identifie la relation sujet-verbe à partir de l'observation des effets des transformations liées aux temps et au changement de personne.
- Identifier le radical et la terminaison.
- Il commence à identifier la composition des verbes par l'observation et la comparaison.
- Trouver l'infinitif d'un verbe conjugué.
- Mémoriser le présent, l'imparfait, le futur, le passé composé pour :
  - être et avoir
  - les verbes du premier groupe
  - les verbes irréguliers du 3<sup>e</sup> groupe (faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre).
  - Il mémorise de manière plus systématique qu'au CP les formes verbales correctement prononcées en appui sur des outils analogiques.

**Exemples de réussite**

- Il réalise des accords en genre et en nombre dans le groupe nominal (déterminant, nom, adjectif) en situation de dictée et commence à les mobiliser en autonomie en expression écrite.  
Exemples : *des journaux récents/des personnes spéciales, un regard amical/des regards amicaux...*
- Il corrige des accords en fonction du signalement du professeur.
- Il verbalise des raisonnements orthographiques en situation de dictée ou d'exercice. Par exemple, il choisit entre : *une joli maison/une jolie maison, des grand jardin/des grands jardins.*
- Il réalise des transformations orales et écrites de phrases simples (temps, personne), caractérise les changements au sein de ces phrases. Il énonce quelques règles.
- Il établit des relations entre verbe et pronom sujet (genre et nombre).
- Lors de jeux de langage, il propose des formes verbales correctes. Il en mémorise quelques-unes. Il les orthographie en situation de dictée et commence à les mobiliser en situation d'expression écrite autonome.